

TRAITÉ DE BUDAPEST SUR LA RECONNAISSANCE  
INTERNATIONALE DU DÉPÔT DES MICRO-ORGANISMES  
AUX FINS DE LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE BREVETS

À remplir  
en double  
exemplaire

REQUÊTE  
EN REMISE D'ÉCHANTILLONS  
DE MICRO-ORGANISMES DÉPOSÉS  
(règle 11.1)

DESTINATAIRE

NOM ET ADRESSE DE  
L'AUTORITÉ DE DÉPÔT  
INTERNATIONALE

L'OFFICE SOUSSIGNÉ DEMANDE LA REMISE D'UN ÉCHANTILLON DU MICRO-ORGANISME IDENTIFIÉ CI-APRÈS, CONFORMÉMENT À LA RÈGLE 11.1 DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE BUDAPEST

I. IDENTIFICATION DU MICRO-ORGANISME

Numéro d'ordre du dépôt :

## II. DÉCLARATION

Il est déclaré que :

- 1) <sup>1</sup> la demande de brevet n° \_\_\_\_\_, déposée le \_\_\_\_\_, faisant état du dépôt du micro-organisme identifié sous le chiffre I, a été déposée auprès du présent Office en vue de la délivrance d'un brevet<sup>2</sup> et son objet se rapporte audit micro-organisme ou à son utilisation.
- <sup>1</sup> la demande internationale (PCT) n° \_\_\_\_\_, déposée le \_\_\_\_\_, faisant état du dépôt du micro-organisme identifié sous le chiffre I, désigne en vue de la délivrance d'un brevet<sup>2</sup> l'État partie au Traité de coopération en matière de brevets (PCT) pour lequel le présent Office est l'"office désigné" au sens dudit Traité, et l'objet de cette demande internationale se rapporte audit micro-organisme ou à son utilisation.
- 2) \_\_\_\_\_ cette demande
- <sup>1</sup> est pendante devant le présent Office
- <sup>1</sup> a abouti à la délivrance du brevet<sup>2</sup> n° \_\_\_\_\_, délivré le \_\_\_\_\_
- 3) l'échantillon dudit micro-organisme est nécessaire aux fins d'une procédure en matière de brevets, conformément à la règle 11.1.iii).
- 4) ledit échantillon et toute information l'accompagnant ou en découlant seront utilisés aux seules fins de ladite procédure en matière de brevets.

## III. DEMANDE D'INFORMATIONS

L'Office soussigné

- <sup>1</sup> demande
- <sup>1</sup> ne demande pas

L'indication des conditions utilisées par l'autorité de dépôt internationale pour cultiver et conserver le micro-organisme.

## IV. OFFICE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Nom et adresse de l'office de propriété industrielle :

Signature : \_\_\_\_\_

Adresse électronique<sup>3</sup> :

Date :

Numéro de téléphone<sup>3</sup> :

<sup>1</sup> Cocher la case qui convient.

<sup>2</sup> Toute référence à un "brevet" s'entend comme une référence aux brevets d'invention, aux certificats d'auteur d'invention, aux certificats d'utilité, aux modèles d'utilité, aux brevets ou certificats d'addition, aux certificats d'auteur d'invention additionnels et aux certificats d'utilité additionnels.

<sup>3</sup> Bien que ces informations soient facultatives, elles peuvent faciliter les communications ultérieures entre l'office de propriété industrielle et l'autorité de dépôt internationale (ADI). Conformément à la règle 11.4.g) du règlement d'exécution du Traité de Budapest, une copie du présent formulaire sera jointe à la notification envoyée par l'ADI au déposant du micro-organisme.